



# Intéressement Local : La CGT ne validera pas l'avenant 2015

Suite à 3 réunions de négociation, la direction a mis à signature un avenant Intéressement Local, qui fixe les critères qui déterminent pour l'année 2015 le montant de la prime d'intéressement Etablissement qui sera versée en février 2016. La direction ayant sévériisé les critères par rapport à l'an dernier, la prime 2016 risque d'être plus faible que celle de 2015.

Depuis plusieurs semaines, la CGT a publié des tracts, organisé des rencontres sur les 20 mn de pause et lancé des discussions autour de l'intéressement.

- Les débats au sein de la CGT ont montré qu'une majorité importante de syndiqués était opposée à ce type de rémunération, dont l'objectif est notamment de faire passer la pilule au moment de l'annonce des AGS.
- Une minorité de syndiqués a mis en avant le fait que, malgré une opposition de principe, il fallait que la prime soit versée et donc que la CGT devait le signer, n'étant pas sûre de la position des autres syndicats.

Au final, les syndiqués CGT présents à l'assemblée générale des syndiqués du mardi 9 Juin ont décidé de ne pas signer l'avenant 2015 de l'intéressement Etablissement.

Par la suite, la CGC/CGC et la CFDT ont signé l'avenant, qui s'appliquera donc l'an prochain.

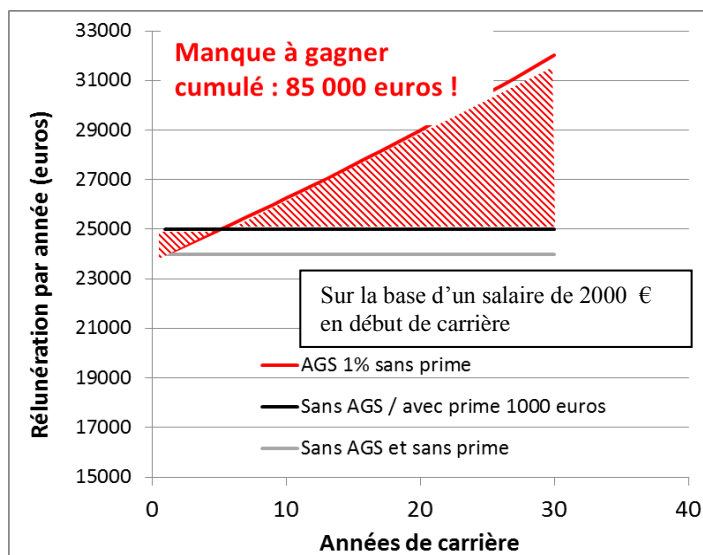
## Pourquoi la CGT ne signe pas l'avenant 2015

Depuis plusieurs années, la CGT revendique des augmentations de salaires importantes pour tous et met en garde les salariés devant les dangers de l'intéressement, qu'il soit Groupe ou local. En voici les principales raisons :

### Non, nous ne sommes pas tous « dans le même bateau » !

Par l'intéressement, la direction veut faire circuler l'idée que le seul moyen de récolter une partie des fruits de notre travail, c'est que l'entreprise fasse des profits démesurés (intéressement Groupe) ou atteigne des objectifs de performance établissement qui n'ont de sens que pour elle (intéressement local). Elle ne prend donc aucun risque : quand tout va bien pour Renault, nous touchons une part infime des bénéfices et quand ça va mal, les primes dégringolent.

### Mieux vaut des AGS que des primes



Une prime d'intéressement, ça n'entre pas dans le salaire pour les futures augmentations, ça ne compte pas pour le calcul de la retraite, etc. Il suffit de comparer ce que donne sur une carrière de 30 ans 1% d'AGS par an sans prime de 1000 euros et 1000 euros de prime sans AGS. 30 ans de primes sans AGS, c'est un manque à gagner cumulé de près de 85 000 euros par rapport à 30 ans d'AGS à 1% sans prime !

Ce n'est pas un hasard si la direction annonce le montant des primes d'intéressement le jour des mobilisations les plus importantes concernant les AGS (en février chaque année). Elle veut « doucher » les envies de combattre des « incertains » en leur faisant croire que cela ne vaut pas la peine d'entrer dans la lutte.

### Une prime aléatoire pilotée par la direction et probablement en baisse en 2016

Les paramètres de la prime d'intéressement (critères et objectifs à atteindre sur ces critères) sont entre les mains de la direction qui choisit ces critères pour verser approximativement le montant qu'elle décide. C'est ainsi qu'une modification du calcul et des critères de l'indicateur F1 (taux de fréquence des accidents du travail) conduit pour l'an prochain à une prime qui sera vraisemblablement à la baisse de 80 à 100 euros par rapport à l'an dernier. Pour la CGT, signer un avenant à la baisse par rapport à un accord triennal que nous n'avons pas signé, c'est quand même problématique !

Mais aussi, si nous voulons réellement négocier, ce n'est pas simplement en discutant avec la direction sur la qualité de nos arguments. C'est bien en créant le rapport de force dès les négociations salariales pour obtenir de véritables AGS comme l'on fait récemment nos collègues de Cergy-Eragny (Voir en fin de tract).

18/06/2015



## Une contribution très faible au financement de la sécurité sociale

Les cotisations sociales sont plus faibles sur l'intéressement que sur le salaire. Ces exonérations sont conditionnées justement au caractère aléatoire de la prime, qui la différencie du salaire. Elles conduisent à creuser le déficit de la sécurité sociale et des retraites, déficit qui sert de prétexte à tous les reculs sociaux (recul de l'âge de la retraite, déremboursement de médicaments, réduction de l'indemnisation chômage).

Avec la prime qui sera versée l'an prochain, on passe à une étape supplémentaire puisque celle-ci sera directement versée au PERCO, sauf demande du salarié. Encore un moyen de mettre à mal le système de retraite par répartition au profit d'un système par capitalisation dont on sait que chaque crise fera payer le coût encore plus fort sur nous.

## D'autres moyens d'assurer un versement de la prime

La validation de l'avenant peut se faire par 3 voies : signature de syndicat(s) représentant plus de 30% du « poids électoral », vote par la majorité des élus CE ou consultation positive de plus de 2/3 des salariés. La direction, en faisant passer l'accord par les syndicats, choisit sciemment de les impliquer dans sa logique. La CGT étant opposée à la politique actuelle de rémunérations, la contradiction était importante à signer un tel accord.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la direction applique une telle méthode. L'an dernier, à Cléon, la CGT s'est retrouvée dans une situation proche de celle de Lardy lorsque la CFDT n'avait pas signé l'accord d'intéressement local. L'accord était finalement passé par un vote au CE, la CGT ne s'opposant pas au versement de la prime tout en ne souhaitant pas le valider par sa signature.

## Un débat enrichissant

Tout en étant d'accord avec ces constats, une minorité des syndiqués s'est exprimée pour que la CGT signe l'avenant de l'établissement de Lardy. Risquer de priver les salariés de cette prime était pour eux un problème. Même sans être favorable à l'intéressement, il est préférable que l'argent tombe dans nos poches plutôt qu'il reste dans les poches du patron. Des salariés connaissent des difficultés financières et pour nous tous, 1000 euros sur nos comptes en banque, ce n'est pas négligeable. Il n'y a que Carlos Ghosn et ses hauts cadres qui pourraient s'en passer !

Le débat démocratique s'est alimenté également des discussions de chacun avec ses collègues de travail et des 20 min de pause organisées sur tout le site. Nous analysons le faible succès de ces 20 min de pause par le fait qu'une partie des salariés estime que cette prime est un dû, qui tombe obligatoirement tous les ans.

**C'est pourtant loin d'être le cas et le caractère très aléatoire de cette prime devrait tous nous interroger sur ce que l'on est prêt à faire pour créer le rapport de force nécessaire à une réelle répartition des richesses que nous créons. L'exemple de nos camarades de l'usine d'Eragny-Cergy (voir encadré ci-dessous) est instructif à ce titre.**

Si la CGT est opposée à ce type de rémunération, ce n'est donc pas par dogmatisme. C'est parce qu'à moyen terme, nous sommes perdants en tant que salariés à accepter ce que la direction veut bien nous octroyer quand elle l'a décidé. Pour récupérer notre dû, le fruit de notre travail, il faut se rassembler, s'organiser, lutter pour exiger de réelles augmentations générales de salaires.

La comparaison entre une augmentation de 1% sur toute une carrière et les primes (même lorsqu'elles sont plus élevées que la moyenne) est éclairante. Notre intérêt, c'est de nous battre pour de vraies AGS, pas d'attendre que la direction veuille bien nous verser le montant qu'elle a préalablement défini.

**C'est dès à présent qu'il faut commencer à « parler salaire » et à nous organiser. La CGT a profité de l'ensemble des discussions autour de l'intéressement pour d'ores et déjà solliciter les organisations syndicales de Lardy pour préparer et mener une véritable bataille début 2016.**

## Ce que la CGT réclame, ce sont de vraies Augmentations Générales de Salaires.

**En divisant les 1200 euros de plafond de l'intéressement par 12 mois, on tombe sur 100 euros nets en plus par mois pour tous. Une revendication pas si irréalisable que cela.**

### Intéressement Renault MPR Cergy-Eragny : ils luttent et ça paye !

A Eragny, l'annonce que la prime d'intéressement locale risquait de baisser fortement l'an prochain a mis le feu aux poudres jeudi dernier 11 juin. Avec une prime qui risquait de passer à 500 euros, la coupe a débordé alors que les bénéficiaires et les ventes décollent. A l'appel de la CGT et des autres syndicats, les salariés ont débrayé massivement jeudi (98% des effectifs de chaîne le matin sur une heure, 250 le midi).

**Un rapport de force gagnant : la direction locale a dû changer les critères de la prime, qui devrait tourner autour de 1100 € l'an prochain. Une bonne illustration que les négociations sans rapport de force n'apportent pas grand-chose et que rien ne vaut mieux qu'un bon coup de colère !**